

Avis de Soutenance

Monsieur Maxime DELOUVEE

Droit privé et Sciences Criminelles

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Contributions à l'autonomie de la personne vulnérable

dirigés par Monsieur François VIALLA et Monsieur

Soutenance prévue le **lundi 20 novembre 2017** à 9h

Lieu : 39, Rue de l'Université 34060 Montpellier Cedex 2
salle des actes

Composition du jury proposé

M. François VIALLA	Université de Montpellier	Directeur de these
M. Bruno PY	Université de Lorraine	Rapporteur
Mme Marion GIRER	Université Jean Moulin Lyon 3	Rapporteur
Mme Lucile LAMBERT-GARREL	Université de Montpellier	Examineur

Mots-clés : Vulnérabilité, Personne, Droit de la santé, Agé, Malade, Handicap

Résumé :

Le vieillissement de population rend inévitables les questionnements sur l'autonomie des personnes âgées. La vie en établissement rend inévitables les questionnements sur l'autonomie d'une personne accueillie ou accompagnée. La mission de protection de la personne rend inévitables les questionnements sur l'autonomie d'un majeur protégé. La liste est longue et peut parfaitement se poursuivre. Tous ces questionnements recoupent en réalité, la difficile conciliation entre l'autonomie et la protection, entre la liberté et la sécurité. Le Droit ne peut plus ignorer ces réalités. Il ne peut plus ignorer par exemple, l'existence d'un questionnement lorsqu'une personne âgée refuse son entrée en maison de retraite, mettant alors sa vie en danger. Il ne peut plus ignorer aussi la difficulté du consentement aux soins des majeurs sous mesure de protection. Cette étude ambitionne donc de revenir sur ces réalités pour envisager une protection de la personne, de son autonomie, conforme aux questions d'aujourd'hui.